



# Compte-rendu de la réunion Plénière du Conseil de Quartier Branly – Boissière du 19 février 2026



19h00  
Préau de l'école élémentaire Nanteuil  
13 rue de Nanteuil

Elus et autres personnes invitées :  
Julien COZELIN, Responsable de secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne  
Clément RAY-MAHAUT, Gestionnaire Urbain de Proximité (GUP), secteur Antenne Vie de Quartier Jules Verne

Habitantes et habitants présents : 25

Si vous souhaitez nous contacter pour toutes vos questions ou observations, écrivez à : [CQBB93@gmail.com](mailto:CQBB93@gmail.com)

Retrouvez-nous sur :

- notre page Facebook : [Conseil de Quartier Branly Boissière](#)
- notre compte Twitter : [@cqbb93](#)

*Les compléments, modifications ou réponses intervenus depuis la réunion sont signalés en italique.*

## **ORDRE DU JOUR**

<b>LIMINAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>1. PAROLE AUX HABITANTS</b> .....	<b>2</b>
A. Réponses aux questions des habitants .....	2
B. Groupes de Réflexion (GR) .....	7
C. Annonces d'événements sur le quartier .....	7
<b>2. DOCUMENT TRANSMIS PAR L'ANTENNE APRÈS LA PLÉNIÈRE</b> .....	<b>8</b>
Suivi des demandes du CQ Branly-Boissière .....	8
<b>1. Espaces verts et aménagements urbains</b> .....	8
<b>2. Éclairage public</b> .....	8
<b>3. Voirie, circulation et sécurité</b> .....	8
<b>4. Propreté et déchets</b> .....	9
<b>5. Stationnement</b> .....	9
<b>6. Nuisances sonores</b> .....	9
<b>7. Mobilier urbain</b> .....	9
<i>Points réglés</i> .....	9
<i>Points en cours</i> .....	9
<i>Points nécessitant arbitrage / impossibles</i> .....	9
<i>Points à préciser</i> .....	9

La séance débute à 19h10

FRédéric Marion remercie les participants. Il présente la réunion et les représentants de la Ville. Véronique et Nathalie seront les animatrices de la réunion et FRédéric le secrétaire.

FRédéric rappelle que le Collectif d'Animation du CQBB est constitué d'habitants bénévoles, indépendants de la Ville et de tous partis ou mouvements politiques. Le Collectif d'Animation organise les Plénières du Conseil de Quartier. Il est également en lien avec les structures de la Municipalité (élus thématiques, Antenne, Services...) pour faire remonter des problèmes ou des souhaits habitants, et redescendre des décisions ou informations de la Ville.

Il appelle les habitants, qui souhaitent s'investir dans le quartier, à intégrer le Collectif.

Actuellement, le Collectif d'Animation est constitué de :

Mesdames Nathalie BANEUX, Régine BLANQUET, Mireille DARIDAN, Véronique HUMBERT, Cléo d'OREFICE.

Messieurs FRédéric MARION, Henri RETAILLEAU.

## Liminaire

Etant en période de réserve électorale, les élus de quartier ou les élus thématiques n'ont pas été invités à cette Plénière. Néanmoins, les élus de quartier ont été informés de cette réunion et pourront apporter des réponses et/ou des solutions à certains problèmes avant les élections.

L'Antenne de quartier Jules Verne, que nous remercions sincèrement, sera donc notre seul interlocuteur lors de cette Plénière.

## 1. Parole aux habitants

### A. Réponses aux questions des habitants

Certains habitants ont envoyé des questions avant la Plénière (reprises dans ce CR par Question habitante). L'Antenne, via Julien Cozelin et Clément Ray-Mahaut, y apportera des réponses. Cependant, certaines questions n'ont pas eu de réponses ou des réponses hors de cette réunion. En conséquence, nous ne ferons figurer dans ce compte-rendu que les questions ayant été évoquées lors de cette Plénière. Par ailleurs, l'Antenne a répondu également aux questions posées directement lors de la Plénière.

*Hors réunion : L'Antenne nous a transmis un document dans lequel Julien et Clément répondent à certaines questions restées en suspens lors de la réunion ou apportent des précisions complémentaires. Nous les remercions et nous plaçons ce document en fin de ce CR.*

Question habitante : A la sortie du petit segment de la rue Ed Branly sur le croisement du Bd de la Boissière, il y a souvent un camion garé sur une place non autorisée (Précision du Collectif : il s'agit du petit tronçon de la rue Edouard Branly qui se trouve face à la sortie du métro sur le bd de la Boissière).

Il est alors impossible de voir les voitures qui arrivent par la gauche sur le boulevard. Celles-ci, non prioritaires, ne voient pas non plus ce qui arrive par la rue Ed Branly. Collision possible.

Il faudrait un dispositif pour rendre le stationnement impossible sur cet emplacement.

- L'Antenne va se renseigner pour voir s'il est possible de mettre un dispositif pour éviter que le camion ne se gare ici.

Véronique, du Collectif, rappelle qu'une loi existe déjà, qui implique qu'« aucun emplacement de stationnement ne peut être aménagé sur la chaussée cinq mètres en amont des passages piétons », mais tout dépend du sens de circulation : Loi d'Orientation sur les Mobilités

[https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article\\_jo/JORFARTI00003966625](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI00003966625)

Question habitante : Je voulais savoir s'il est possible de reparler de l'élagage des arbres sur le Bd de la Boissière.

- L'Antenne répond qu'il y a des périodes pour l'élagage des arbres, entre novembre et mars. En ce qui concerne le bd de la Boissière, une partie des arbres a déjà été élaguée, l'Antenne est en attente d'une réponse du Service Espaces Verts pour les autres. Cependant, l'Antenne rappelle qu'un élagage s'effectue en général tous les 2 à 4 ans.

Un habitant raconte que l'élagage a été mal fait, en laissant des morceaux de branches sur les pistes cyclables.

Question habitante : Pourquoi les arbres n'ont pas été replantés sur le bd de la Boissière ?

- L'Antenne répond que le bd appartenant au Département, il s'agit donc d'une décision du département, et la Ville ne sait pas pourquoi les arbres n'ont pas été replantés. L'Antenne a même constaté que certains pieds d'arbres ont été bitumés, alors que cette pratique a été arrêtée par la Ville. Cependant, l'Antenne pense que le Département remettra les arbres quand la réfection du bd Boissière sera effectuée.

Question habitante : J'ai vu dans une proposition électorale qu'il serait prévu de faire un aménagement cyclable sur le Bd de la Boissière. Existe-t-il déjà des plans ou idée du projet ?

- Réponse du Collectif : Ce sujet étant dans un programme électoral, nous ne répondrons pas à cette question dans ce CR. Cependant, cette question a été posée à l'automne dernier à plusieurs élus, qui ont affirmé qu'il n'y avait à ce jour aucun projet municipal ou départemental qui prévoyait cet aménagement.

Question habitante : Qu'en est-il des commerces de la ZAC ? Est-ce que des dates sont prévues pour l'hypothétique projet de centre médical ?

- L'Antenne répond que le centre médical sera dans une Maison de Santé, comprenant aussi un laboratoire, sur la Place Colette Lepage. Les travaux ont commencé cette semaine. Un opticien devrait s'installer Place Georges Sand. Les négociations sont en cours.

Un habitant indique que le G20 de Rosny devrait passer côté Montreuil dans la ZAC.

- L'Antenne confirme que des discussions sont en cours.

Les habitants reconnaissent que la boulangerie installée sur la Place Colette Lepage fonctionne bien.

Question habitante : Je vous remercie de demander un contrôle de conformité du stand de tir (rue des Roches) par un organisme indépendant. Les nuisances sonores (en particulier le dimanche matin) constituent des troubles de voisinage.

- L'Antenne confirme qu'une demande de contrôle a été faite lors de la dernière Cellule de Veille de la Ville, réunissant services, élus, Antennes, police municipale.

Suite aux questions des habitants, l'Antenne explique qu'il existe une cellule par secteur de la ville. Les participants font remonter les problèmes du terrain et, lors de la réunion suivante, ils font le point sur les actions entreprises et leurs résultats.

- Pour le stand de tir, l'Antenne confirme qu'elle est en attente de la désignation d'un organisme pour effectuer le contrôle, et qu'elle a pris rendez-vous avec le Service des Sports.

Question habitante : Quelle forme de clôture est prévue en bordure de la friche derrière la nouvelle « zone de fraîcheur » à terme, lorsque les palissades seront enlevées ?

- L'Antenne répond que cela sera le même type de clôture que dans les nouvelles voies de la ZAC. Par ailleurs, un portail d'accès à la Friche des Hauteurs, via la rue Simone Signoret, sera installé quand cette rue sera entièrement refaite. Ce portail restera ouvert pour permettre l'accès à la Friche.

Les habitants s'interrogent sur cette « zone de fraîcheur ».

Le Collectif explique alors qu'il s'agit d'un projet déposé par le CQBB lors de la Saison 3 du Budget Participatif (BUPA) : <https://jeparticipe.montreuil.fr/project/budget-participatif-saison-3/collect/depot-des-projets/proposals/des-zones-de-fraicheur-dans-la-friche-des-hauteurs>

Malheureusement, le projet validé par la Ville et voté par les habitants n'est pas celui finalement réalisé par la Ville. En effet, le projet a été évalué à 30.000 euros par la Ville pour deux zones de fraîcheur : une zone devant la maternelle Nanteuil et une zone au bout de la parcelle « radier ». Or, on se retrouve avec un petit triangle dans le coin de la Montagne Pierreuse et de la rue Simone Signoret. D'où le mécontentement des membres du Collectif.

- L'Antenne explique que ces terrains appartiennent au SEDIF, et que celui-ci n'a concédé qu'un tout petit bout de surface.

Question habitante : Est-il possible de demander que ne soient pas replantés d'arbres dans les enclos de la friche qui ont servi de pépinière et qui ont été vidés de leurs plantations ?

- L'Antenne répond qu'a priori, il n'y aura pas de nouvelles plantations.

Question habitante : Que pouvons-nous faire pour que la parcelle derrière le cani-parc et la pépinière deviennent des espaces verts publics et non une énième parcelle de jardins partagés (pollués) ?

- L'Antenne répond qu'il n'y a pas de jardins partagés prévus sur cette parcelle. Plusieurs études sont en cours sur l'avenir de cette parcelle (soit une zone de friche, soit un déplacement du cani-parc, soit...) et des arbitrages seront à faire par la nouvelle municipalité.

Une habitante demande alors à qui appartient cette parcelle.

- L'Antenne ne le sait pas mais va se renseigner.

Question habitante : Avez-vous des informations sur le projet de transformation du jardin du Théâtre des Roches qui figure dans le programme de la liste du maire actuel ?

- Ce sujet étant dans un programme électoral, l'Antenne répond qu'elle n'a pas de nouvelles.

Question habitante : Qu'en est-il du projet de reconnecter la circulation des piétons entre Didier Daurat et la rue des Néfliers ? Et globalement le long du tram entre Aristide Briand et rue de Rosny ?

- L'Antenne explique que ce réaménagement des rues est pris en charge par la RATP et le Département. Elle a demandé un calendrier détaillé pour connaître les dates d'ouverture, ouverture qui devrait être effective d'ici fin 2026, et concernerait aussi bien le passage des voitures que des piétons, ainsi qu'une piste cyclable.

Question habitante : Où faut-il en arriver pour voir retirer les bidons d'huile déjà signalés 4 fois : deux signalements sur Public (« Signaler un problème sur l'espace public » : <https://www.montreuil.fr/services-et-demarches/toutes-les-demarches/contacter-la-mairie/signaler-un-probleme-sur-lespace-public>; anciennement Sesam), un signalement à Clément Ray-Mahaut (le GUP) et une lettre aux élus ? Faut-il les ramener à la mairie ?

- L'Antenne explique que ce type de ramassage est à la charge d'Est-Ensemble, qui ramasse avec un camion spécial pour les polluants. Or, ce camion ne peut pas être partout dans les 9 départements. De plus, Clément, le GUP, arpente régulièrement le quartier, fait nettoyer, mais c'est aussitôt redéposé. L'Antenne assure que 100 % des demandes sont traitées. Ainsi, quand le camion d'Est-Ensemble passe il y a un nouveau dépôt dans la foulée...

Un habitant explique qu'au croisement de la rue de la Renardière et du Chemin des Redoutes, il y a un bidon de 25 litres d'huiles usagées. Pourtant, une caméra de vidéo verbalisation est positionnée dans ce coin.

- L'Antenne explique que cette caméra n'arrive pas à prendre les fauteurs en flagrant délit. Néanmoins, l'Antenne appelle les habitants à faire remonter les problèmes rencontrés à l'Antenne (avec photos à l'appui) pour prise en compte et suivi.

Une habitante fait remarquer les dysfonctionnements de Public, qui ne répond pas aux demandes des habitants.

Question habitante : Même question (« Où faut-il en arriver ») pour la réparation de lampadaires en panne depuis des mois et signalés plusieurs fois (Plaine Jules Verne, rue George Méliès). Public (ex-Sesam) répond que le prestataire fait le relevé en première quinzaine du mois et les réparations en seconde quinzaine de chaque mois (mais pas tous les mois visiblement).

- L'Antenne ne peut malheureusement pas vérifier si tous les lampadaires fonctionnent le soir. Donc, elle invite à passer par Public, avec un message au GUP, Clément, avec des indications précises du lieu.

Une habitante s'étonne qu'apparemment, la ville ait un contrat avec un prestataire, qui ne fait pas son boulot, et que ce prestataire ne soit pas sanctionné.

- L'Antenne indique que le GUP, Clément, va faire un arpentage nocturne.

Un habitant demande la date de ce contrat, et de voir pourquoi le prestataire ne fait rien.

- L'Antenne répond que cela n'est pas de sa responsabilité.

Un habitant ajoute qu'au niveau de la ZAC, dans les nouvelles rues, Fanon et Keita, les lampadaires ne fonctionnent pas non plus.

- L'Antenne n'était pas informée et va se renseigner.

Question habitante : Quand les ordures qui débordent sur le Bd Boissière à côté de Point P vont-elles être enlevées ?

- L'Antenne explique que cet endroit a été signalé plusieurs fois depuis un an, mais que la situation s'avère compliquée, car il s'agit d'un lieu privé. La ville n'a donc pas le droit d'entrer dans ce local pour le nettoyer.  
Néanmoins, la ville effectue les démarches nécessaires en attendant le délai légal (un an) pour une mise en demeure et pouvoir s'introduire dans ce local.

Question habitante : Quand les corbeilles de rues demandées pour la place Kasparian vont-elles être mises ?

- L'Antenne répond qu'elles ont été posées aujourd'hui (19/02/2026).

Question habitante : Pourquoi Est-Ensemble ne passe qu'une seule fois par semaine dans les nouvelles rues de la ZAC, alors que les PAV (Points d'Apport Volontaire) sont bouchés au bout de quelques heures et que plein d'habitants emménagent depuis 2 mois ?

- L'Antenne explique que les camions d'Est-Ensemble sont souvent bloqués dans les « petites » rues de la ZAC... et ne peuvent pas passer pour vider les PAV. En conséquence, des installations de mobiliers urbains ont été effectuées au début des rues Vautier et Fanon, pour que les camions puissent enfin passer. Malheureusement, il reste des points noirs, comme la place PMR (Personne à Mobilité Réduite) qui est mal utilisée au coin des rues Fanon et Signoret. Un passage régulier de la Police Municipale est réalisé avec dépôt de plusieurs amendes, mais cela continue.  
En attendant, une demande de bennes pour les gens qui emménagent (et jettent de nombreux cartons, entre autres) a été faite ce jour à Nexity.

Des habitants demandent qu'une poubelle soit enfin mise en place devant le Coccimarket.

- Mais, l'Antenne fait remarquer qu'il en existe déjà une devant la boulangerie à 10 mètres. Elle explique donc qu'il va être difficile d'en ajouter une deuxième aussi près, et regrette que les gens ne fassent pas ces 10 mètres pour jeter leurs déchets.

Une habitante demande s'il est possible de déplacer une poubelle dans la rue de la Montagne Pierreuse pour la mettre devant les jeunes qui squattent la nuit.

- L'Antenne explique alors la « reconstruction » de la rue de la Montagne Pierreuse qui va se dérouler en trois phases, quand la rue Simone Signoret sera complètement prolongée :
  - 1ère phase : transformation de la rue de la Montagne Pierreuse en voie piétonne, pour devenir une « rue aux écoles », après le garage d'un habitant jusqu'à la rue Simone Signoret ;
  - 2ème phase : la rue Edouard Branly sera refaite du bd Boissière jusqu'à la rue de la Montagne Pierreuse ;
  - 3ème phase : réfection du reste de la rue de la Montagne Pierreuse.

L'Antenne annonce que la place Jules Verne va être refermée aux voitures, à la fin des travaux du Foyer. Une sensibilisation va être effectuée dans un premier temps pour que les voitures ne se garent plus sur la Place Jules Verne.

De plus, le nombre de places de parking va être réduit rue E. Branly, entre la rue des Roches et la rue Saint-Denis.

Une habitante fait alors remarquer que des voitures sont souvent mal garées devant le nouvel immeuble rue Jules Verne.

- L'Antenne va vérifier.

Un habitant demande s'il est possible de remettre les chicanes (les anciennes barrières) sur le chemin de la Plaine Jules Verne, car les motos et scooters s'en donnent à cœur joie.

- Le Collectif répond que cela a déjà été expliqué en Plénière et que cela ne sera pas possible, car ces barrières ont été enlevées pour laisser passer les laveuses, pour le vide-grenier et pour la Fête de Quartier Branly-Boissière.

Les habitants regrettent cette décision et propose de les remettre avec un mécanisme pour pouvoir les retirer facilement quand cela est nécessaire. Cela sera à étudier avec nos nouveaux élus de quartier.

Un habitant raconte les désagréments des bus qui stationnent dans la rue de l'Acacia, notamment les nombreux trous à reboucher.

- Le Collectif explique que ce terminus est temporaire en attendant la fin de la construction du terminus rue de l'Acacia. La rue sera refaite ensuite.

Un habitant signale les désagréments causés par les lampes en haut des grues, qui restent allumées toute la nuit.

- L'Antenne explique qu'il n'y a rien à faire, c'est pour éviter les vols sur les chantiers.

Un habitant décrit la vitesse des voitures dans la rue des Haies Fleuries, qui est normalement limitée à 20, mais où les voitures roulent à fond.

- L'Antenne répond que deux devis pour des ralentisseurs de type « coussins berlinois » ont été demandés et ont été validés. Il reste à déterminer où poser ces coussins, car ils génèrent également du bruit quand les véhicules passent dessus. Il faut donc que les habitants soient d'accord pour l'endroit de la pose.

Les habitants insistent pour qu'une concertation soit réellement organisée.

Une habitante décrit les risques pour les enfants qui sortent du Passage des Ecoliers sur la rue Salvador Allende, avec cette toute petite barrière mal positionnée.

- Le Collectif explique alors que la ville ne pouvait pas mettre une barrière plus grande, car elle empiétait sur le bateau de sortie de garage d'un habitant.

Cependant, avant les travaux de la ligne M11, des îlots séparateurs (appelés « haricots » du fait de leur forme) étaient positionnés en sortie du Passage des Ecoliers et du côté impair de Salvador Allende. Ces îlots créaient une chicane qui obligeait les véhicules et les bus à ralentir.

Les habitants demandent donc de remettre en place ces îlots sur Salvador Allende pour la sécurité de tous.

Une habitante s'interroge sur les plots bétons qui empêchent le passage sur le trottoir rue Emile Beaufils.

- L'Antenne explique que ces plots amènent l'électricité au chantier rue de Normandie. Mais, suite au signalement de cette habitante, les plots ont été déplacés de l'autre côté de la rue sur des places de stationnement.

Une habitante demande ce que va devenir le coin Demi-Lune, occupée par le réservoir d'eau de la RATP.

- Personne n'a d'informations. Nous verrons avec la nouvelle municipalité si nous pouvons faire un projet BUPA sur ce terrain.

Un habitant raconte tous les problèmes autour de la rue Saint Victor, au-delà des nuisances causées par le chantier de l'école. Ainsi :

- L'Eglise Evangélique crée des nuisances, non seulement de stationnement, mais également lors de la sortie des messes avec des gens qui jettent leurs détritrus dans la rue.
- A Mozinor, les « dark kitchen » ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Dark\\_kitchen](https://fr.wikipedia.org/wiki/Dark_kitchen)) sont de nouvelle opérationnelles avec leurs montagnes de poubelles.
- Les réparations sauvages de véhicules se multiplient dans ce coin du quartier.
- La circulation des véhicules est très rapide.
- Le point de deal est très actif avec des guetteurs sur Mozinor.
- Avant, dans le Champ de Poires, il y avait un espace de jeux pour enfants. Maintenant, plus rien !
- Le square Clara Zetkin est abandonné. Pourquoi il n'y a pas de beaux parcs comme celui de Pantin qui est superbe ?

- Au sujet du point de deal, l'Antenne explique qu'il est suivi en cellule de veille.

Une habitante ajoute que l'état de la Plaine de jeux Jules Verne est lamentable. Elle explique qu'elle a pris contact avec le Service Parcs et Jardins, et de nouveaux matériels ont été commandés : des jeux à ressort, un toboggan, ... Par ailleurs, la remise en état des sols sera effectuée quand la météo sera favorable.

Une habitante demande comment sont gérées les voitures ventouses, car il y en a beaucoup dans le quartier.

- Le Collectif décrit la gestion de ces voitures en expliquant que si la voiture bouge un peu, elle n'est plus considérée comme ventouse. Par ailleurs, lors des précédentes Plénières du CQBB, Philippe Lamarche avait expliqué que tous les mois, plusieurs voitures ventouses étaient enlevées. Néanmoins, il convient de signaler ces voitures à Public et à l'Antenne pour suivi.

Un habitant fait alors remarquer que la fourrière garerait ses véhicules sur la Rue des Roches.

- L'Antenne va vérifier ce fait.

Une habitante demande une réunion ou des informations écrites sur les travaux de la rue Simone Signoret.

- L'Antenne répond que Gaylord Le Chequer a déjà répondu à cette demande. Cependant, il faudra demander aux nouveaux élus le calendrier des travaux.

Une habitante décrit les dangers du carrefour Aristide Briand et bd de la Boissière.

- L'Antenne indique que le Département va refaire toute la route de Mac Donald, en bas du bd Gabriel Péri à Rosny (celui à côté de Leroy Merlin) jusqu'à la Place François Mitterrand. Par ailleurs, un projet de la Ville prévoit de réaménager ce carrefour Aristide Briand / bd de la Boissière.

Une habitante décrit la saleté autour des bancs dans le Passage des Petits Pains, alors qu'il y a des poubelles à côté. Par ailleurs, il y a une très mauvaise utilisation du cabanon, dans lequel certaines personnes font leurs besoins.

- L'Antenne répond qu'elle va faire un signalement auprès du Service Médiation, afin qu'il effectue des passages.

Une habitante en profite pour décrire la saleté générée par les restes de repas liés au Crousty Poulet du bd de la Boissière, que l'on retrouve jusqu'à la Place Jules Verne.

- L'Antenne indique qu'elle va également saisir le Service Médiation.

Une habitante demande pourquoi les inaugurations prévues pour les îlots A et B dans la ZAC le 31/01/2026, et pour le BUPA « zone de fraîcheur » dans la Friche du 19/02/2026, ont été annulées.

- L'Antenne ne sait pas. C'est peut-être lié à la période de réserve électorale.

Enfin, les habitants jugent pertinent d'effectuer un arpentage du quartier avec les nouveaux élus de quartier.

## B. Groupes de Réflexion (GR)

Certains Groupes de Réflexion ont déjà été demandés lors des Plénières précédentes, et d'autres par mail. Néanmoins, le Collectif effectue le recensement des GR à créer en fonction des souhaits des habitants.

A la constatation des habitants présents qu'il n'y avait pas beaucoup d'aires de jeux pour enfants, il est souhaité la création d'un Groupe de Réflexion sur « les espaces de jeux pour enfants ». Finalement, ce thème sera regroupé dans le GR « Espaces verts, parcs et jardins ».

Des habitants s'interrogent sur la pertinence du stationnement payant dans notre quartier. Les avis des habitants présents sont partagés. En effet, le prix de 200 euros par an paraît important pour certains. Cependant, le fait d'être payant permet de trouver de la place plus facilement en journée. Il est donc souhaité la constitution d'un Groupe de Réflexion sur ce thème.

Au final, les Groupes de Réflexion suivants sont créés :

- **GR « Jardin de l'école Méliès »** : Le but de ce GR est de décider si ce « Jardin » devient un « Jardin partagé » ou un « Petit Parc », et les aménagements à réaliser.

- **GR « Stationnement »** : Le but de ce GR est de réfléchir à la politique de stationnement dans notre quartier.

- **GR « Circulation autour de l'école Méliès »** : Le but de ce GR est de réfléchir à la circulation après l'ouverture de l'école Méliès et de la voie urbaine du Tram.

- **GR « ZAC »** : Le but de ce GR est encore un peu vague. Il s'agit de réfléchir aux problématiques autour de la ZAC.

- **GR « Espaces verts, parcs et jardins »** : Le but de ce GR est de réfléchir à la création et à la gestion des espaces verts dans notre quartier.

- **GR « Plan de circulation »** : Le but est ce GR est de réfléchir au plan de circulation au niveau de notre quartier.

Le Collectif enverra un message, afin que les habitants intéressés puissent s'inscrire à ces GR. Ensuite, des réunions seront organisées en fonction des disponibilités des habitants inscrits dans ces GR.

## C. Annonces d'événements sur le quartier

L'Antenne annonce sa réinstallation Place Jules Verne dans les jours prochains. En effet, fin février, cela sera la fin des travaux et le grand nettoyage. Donc, début mars, l'Antenne devrait pouvoir se réinstaller dans ses anciens locaux. La réouverture de l'Antenne s'effectuera courant mars.

Le Collectif annonce que la bibliothèque des Ramenas (avenue du Colonel Fabien) va s'agrandir et invite les habitants à s'y rendre, car c'est une très belle bibliothèque tenue par des agents très compétents et accueillants.

L'Association Ensemble Notre Quartier annonce que le vide grenier du quartier se tiendra sur la Plaine Jules Verne (à côté de l'Araignée) le 12 avril 2026.

Cette association annonce également que la Fête du Quartier Branly-Boissière se tiendra le 7 juin 2026 sur la Plaine Jules Verne.

La séance est levée vers 21h34.

## 2. Document transmis par l'Antenne après la Plénière

### Suivi des demandes du CQ Branly-Boissière Réunion du 19 février 2026

#### 1. Espaces verts et aménagements urbains

- **Espace vert derrière la pépinière** : Le SEDU ne transmet pas l'identité des propriétaires de la parcelle. Une vérification cadastrale est en cours pour identifier les responsabilités.
- **Caméra Renardière / Redoutes** : La caméra a été déplacée récemment. Elle avait été installée pour lutter contre les dépôts sauvages, désormais moins fréquents selon la BPE. Les dépôts restants se feraient à pied, rendant la caméra moins utile. La BPE contactera la résidence privée concernée pour rappel.
- **Projet de square (coussin d'eau RATP)** : Le coussin d'eau sera retiré car il n'a plus d'utilité. Un projet de petit square ou espace vert est en cours de réflexion.
- **Rue de la Montagne Pierreuse** : La rue sera réaménagée. Des corbeilles seront prévues dans le cadre du projet.
- **Square Clara Zetkin** : Un tronc d'arbre dangereux a été signalé.

#### 2. Éclairage public

- **Candélabres de la ZAC** : Le CQ signale des dysfonctionnements. Un arpentage nocturne sera réalisé avec Julien. Le problème a été signalé à SATELEC et réparé.
- **Croisement Saint-Victor / Beaufils** : Un candélabre en panne a été signalé.

#### 3. Voirie, circulation et sécurité

- **Carrefour Branly / Boissière** : Le manque de visibilité dû aux camions stationnés rend le franchissement difficile. Des arceaux deux-roues seront posés durant la campagne 2026 (été).
- **Chicane Plaine Jules-Verne** : Demande en attente de faisabilité par le SAMD.
- **Stop rue des Haies Fleuries** : Demande inscrite dans l'enveloppe GUP, en attente du SAMD.
- **Ralentisseur ou stop Allende / Demi-Lune** : Demande également en attente du SAMD et inscrite dans l'enveloppe GUP.
- **Dégradations de voirie** : Plusieurs signalements :
  - Croisement Beaufils / Demi-Lune : nid-de-poule.
  - Rue Demi-Lune (n°65) : bidons de polluant.
  - Rue des Haies Fleuries (n°20) : nid-de-poule.
  - Rue Emile Beaufils (n°40) : trou + bidon d'huile.
  - Stade Plaine Jules-Verne : trous comblés côté Brûlefer.
- **Local mi-ouvert bd Boissière** : Le SCHS a pris en charge le dossier. Nettoyage puis démolition à suivre.
- **Allée Lucie Wynen** : Un poteau retiré entraîne du stationnement sauvage. La décision d'anticiper la rétrocession de la parcelle a été prise. Le mobilier a été reposé.

#### 4. Propreté et déchets

- **Corbeilles de rue** : La Ville n'installe plus de nouvelles corbeilles mais peut en déplacer.  
Demandes :
  - 199 bd Boissière
  - Angle Didier Daurat / Aristide Briand
  - Plaine Jules-Verne (2 corbeilles)
- **Dark kitchen (Mozinor)** : Déchets signalés à la cellule de veille.
- **Panneau déchets Redoute / Renardière** : Déplacement demandé pour le rapprocher du PAVE.
- **Divers signalements** : Tous signalés aux services compétents :
  - Bidons d'huile (Allende / Boissière ; Demi-Lune ; Beaufils ; St-Denis / Beaufils)
  - Huile sur l'espace public (garage rue Branly)
  - Plaque béton rue Franz Fanon.

#### 5. Stationnement

- **Place Jules-Verne** : L'emprise chantier a été retirée. Le trottoir est en cours de réfection et du mobilier anti-stationnement a été installé.
- **Rue des Roches** : La TP a été alertée. La société de fourrière APR affirme ne pas stocker de véhicules sur la voie publique malgré un manque de place interne. 44 véhicules remisés en 2025, 11 en 2026.
- **Véhicules ventouses**
  - Rue Emile Beaufils (n°65)
  - Rue des Grandes Cultures (n°11)

#### 6. Nuisances sonores

- **Rue Saint-Victor** : Nuisances nocturnes liées à l'église + stationnement anarchique + déchets : signalés à la cellule de veille.
- **Place Kasparian** : Voitures de jeunes écoutant de la musique : horaires à préciser.
- **Passage des Petits Pains** : Historique de nuisances entre 2020 et 2025. Les passages GUP n'ont jamais permis de constater de fortes nuisances. Sensibilisation effectuée. Site retiré des passages en novembre 2025.

#### 7. Mobilier urbain

- Bornes électriques (Colette Lepage, René Vautier) : signalées.
- Bornes stationnement rapide Boissière : réparées.
- Bar « Le Palmier » : suivi cellule de veille + nettoyage caniveaux demandé.

##### Points réglés

- Candélabres ZAC réparés
- Local bd Boissière nettoyé + démolé
- Emprise chantier Place JV retirée + mobilier installé
- Bornes stationnement rapide Boissière réparées
- Trous comblés Plaine JV

##### Points en cours

- Vérification propriétaire passerelle pépinière
- Projet de square (coussin d'eau)
- Arpentage nocturne éclairage
- Chicane Plaine JV (SAMD)
- Stop Haies Fleuries (SAMD)
- Ralentisseur Allende / Demi-Lune (SAMD)
- Déplacement panneau déchets Redoute / Renardière
- Suivi dark kitchen
- Suivi nuisances St-Victor
- Suivi bar « Le Palmier »

##### Points nécessitant arbitrage / impossibles

- Installation de nouvelles corbeilles (politique municipale : uniquement déplacement)
- Signalétique caniparc place Kasparian (refus technique)
- Intervention allée Lucie Wynen (parcelle privée)

##### Points à préciser

- Horaires nuisances place Kasparian
- Suivi passage des Petits Pains (historique fourni)